

Fiche de poste : Adjoint au chef de pôle administratif et financier

Groupement d'intérêt public
Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice
(issu de la fusion de l'IHEJ et du GIP MRDJ)

- **Poste à pourvoir** à compter du 9 mai 2022

- **localisation** : au sein des locaux du ministère de la Justice, 35, rue de la Gare 75019 PARIS ; et dans le courant de l'année 2022 dans les locaux du nouveau GIP à Paris 10^{ème}, 47bis, rue des Vinaigriers.

I - Missions et organisation du service

La création de ce nouveau GIP à compter de 2022 répond à la volonté des membres de deux structures actuelles – décrites ci-dessous – de renforcer considérablement la capacité d'analyse prospective et de recherche dans tous les domaines du droit et de la justice. A la suite de la revue des opérateurs publics de moins de 100 ETP (circulaire du Premier ministre du 15 juin 2019), le ministère de la Justice a souhaité préserver ces fonctions dans le cadre d'un groupement d'intérêt public, excluant de recourir à un service à compétence nationale. A la suite des orientations fixées par les instances de gouvernance des deux entités fin 2020, une mission de préfiguration est menée tout au long de l'année 2021 pour permettre le renforcement des moyens du futur GIP (élargissement du nombre de membres et augmentation de leurs contributions) afin de permettre l'opérationnalité du GIP dès janvier 2022.

Le nouveau GIP est issu de deux organismes préexistants dont il réalise la fusion :

- L'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ) créée sous la forme associative en 1991 dans le cadre d'un fort partenariat avec l'ENM. L'association est présidée à tour de rôle par les quatre Chefs des cours faïtières françaises. Elle a pour but de développer au plan interne comme au niveau international et européen, les échanges entre les professionnels du droit, les chercheurs et les universitaires afin de promouvoir la réflexion et la recherche sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice et de contribuer au développement des valeurs de la justice. Son action concerne les juridictions constitutionnelle, judiciaire, administrative et financière. A cet effet, l'IHEJ :
 - Réalise chaque année plusieurs séminaires, colloques et missions d'études regroupant des praticiens du droit, des chercheurs, des universitaires et des professionnels de secteurs autres que le secteur juridique ou judiciaire
 - Accueille des professionnels de la justice de haut niveau et des universitaires de tous pays dans le cadre de « résidences »
 - Initie ou contribue à des travaux d'analyse sur tous les domaines du droit et de la justice.

L'IHEJ est composé de deux magistrat.es judiciaires (dont un poste vacant), d'un secrétaire général adjoint (contractuel de haut niveau), de deux responsables de programme et d'une assistante administrative.

- La Mission de recherche Droit et Justice est un groupement d'intérêt public (GIP) créé à l'initiative conjointe du ministère de la Justice et du CNRS par un arrêté du 11 février 1994. Sont membres fondateurs du GIP Mission de recherche Droit et Justice, avec voix délibérative à l'Assemblée générale du GIP : le ministère de la Justice, le Centre national de la recherche scientifique, l'Ecole nationale de la magistrature, le Conseil national des barreaux et le Conseil supérieur du notariat. La convention instituant le GIP lui fixe pour objectif général la

constitution d'un potentiel de recherche mobilisable sur l'ensemble des questions intéressant la justice et le droit, quel que soit le champ disciplinaire concerné. A cette fin, la Mission doit :

- Définir, évaluer, financer et coordonner des programmes de recherche sur le droit et la justice
- Identifier et soutenir les équipes de recherche susceptibles de jouer un rôle important dans ces champs d'activité
- Favoriser les échanges entre le monde judiciaire et le monde académique (universitaires et chercheurs)
- Promouvoir les résultats des recherches financées par le GIP, notamment auprès des professionnels de la justice.

La Mission est composée d'une directrice, magistrate, d'une directrice adjointe scientifique, de deux responsables du suivi scientifique, d'une chargée de communication, d'une secrétaire et de deux contractuels à durée déterminée chargés de la valorisation.

Le nouveau GIP est chargé de reprendre les activités existantes de chaque structure et de développer plus particulièrement sa fonction d'analyse prospective, son rayonnement européen et international et l'implication de toutes les composantes de la société dans ses travaux.

Les activités du nouveau GIP concernent principalement :

- Le financement de recherches ou travaux d'analyse plus ciblés, par le recours à la procédure d'appel d'offres ou la présentation de projets spontanés ;
- L'organisation d'une veille exploratoire et prospective sur les recherches, réflexions, pratiques professionnelles et politiques publiques susceptible d'intéresser le droit et la justice et l'animation d'un réseau d'expert.es et de correspondant.es ;
- L'accueil de professionnel.les et de chercheur.es en résidence en vue de contribuer directement aux travaux du groupement ou de mettre en œuvre certaines de ses activités ;
- La publication, la valorisation et la communication de l'ensemble des travaux de recherches et autres que le GIP aura soutenus ou initiés ;
- Le développement de fonds documentaires originaux, en lien avec les bibliothèques et centres de ressources de ses membres.

Le nouveau GIP présidé par les présidents des cours faïtières, à tour de rôle, réunira à titre de contributeurs principaux le ministère de la justice et le CNRS, puis, les organisations professionnelles représentant les avocats, les notaires, les commissaires de justice, les juges consulaires, les greffiers des tribunaux de commerce et la justice prud'homale. En outre, les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'Europe et des affaires étrangères et d'autres organismes publics sont ou seront inclus dans le GIP.

Le nouveau GIP accueillera entre 20 et 25 personnels – une montée en charge progressive est prévue sur trois années -, mis à disposition ou salariés. L'organigramme du GIP comprend un pôle de direction de quatre personnes (une directrice, deux adjoints, une déléguée au développement), un pôle administratif et financier, un pôle scientifique, un pôle de communication et de valorisation, et un pôle de veille et ressources.

II - Description du poste

Le-la titulaire du poste assiste le responsable de pôle dans le pilotage de l'activité administrative et financière du groupement dans le contexte particulier d'une fusion entre deux organismes, une augmentation sensible du personnel et des missions, ainsi qu'un passage à la comptabilité publique.

Il-elle sera chargé(e) de réaliser une partie des tâches ci-dessous par délégation du-de la chef(fe) de pôle et du co-pilotage de celui-ci. Ces tâches comprennent :

La gestion comptable et budgétaire du GIP :

- En liaison avec le Secrétariat général du ministère de la justice : la préparation du PAP et du RAP, ainsi qu'un appui à la direction dans le dialogue de gestion avec le ministère
- En liaison avec l'ensemble des membres constitutifs du GIP : la demande de versement des subventions en espèce et des apports en nature, l'établissement du budget prévisionnel du GIP ainsi que des comptes annuels soumis à l'approbation de l'Assemblée générale
- Le suivi de l'exécution du budget de fonctionnement et de recherche, tant en ce qui concerne les ressources (suivi du versement des subventions) que les dépenses
- La production de tableaux de bord réguliers établis selon des indicateurs de performance à définir conjointement et le suivi de gestion courante en lien avec la direction
- La préparation, la rédaction du procès-verbal et le suivi des réunions et rendez-vous auxquels le pôle participe ou qui sont suscités par lui

La gestion administrative de la gouvernance du GIP :

- La préparation, la rédaction du procès-verbal et le suivi des réunions de gouvernance, ainsi que des relations avec les membres du GIP : conventions, désignations, versement de subventions ou apports en nature, etc.
- La tenue des principaux documents concernant la gouvernance et l'organisation du GIP : conventions constitutives et avenants, règlement intérieur, conventions de partenariats ou de financement, documents déontologiques ou de fonctionnement
- Les relations avec l'ensemble des prestataires externes et fournisseurs. Il-elle supervise la commande et la maintenance des équipements de travail

La gestion interne du service :

- La préparation, la rédaction du procès-verbal et le suivi des réunions de service
- La tenue des documents obligatoires et dossiers liés aux personnels, organigramme, fiches de poste et description des processus de travail
- La gestion des contrats de travail et de ses accessoires, ainsi que des congés
- Les relations avec les organismes de mise à disposition

La responsabilité du suivi des conventions de recherche et des crédits affectés aux programmes plus largement :

- Négociations du budget
- Rédaction des contrats
- Suivi de l'exécution des recherches et autres activités financées par le GIP en lien avec les personnes responsables en interne du suivi scientifique des recherches (une partie substantielle de l'activité régulière du pôle)
- Contribution du pôle à l'organisation de manifestations de valorisation financées par le GIP
- Suivi des dépenses (demandes de factures, courrier de relance...) sur l'ensemble de ces activités

Spécificités et intérêt de ce poste

Le-la titulaire prendra ses fonctions dans le contexte stimulant de « création » d'un nouveau GIP qui nécessite tant de réussir l'intégration des membres que des équipes permanentes, d'identifier les modalités d'action permettant de répondre aux missions du GIP, de concevoir un modèle de fonctionnement interne et de relations externes opérationnel et fiable. Le-la adjoint(e) au-à la chef(fe) de pôle participera ainsi à la mise en œuvre de la nouvelle politique de conduite du GIP.

Par ailleurs, ce poste se caractérise par sa transversalité au sein du GIP (relations avec les personnes chargées du suivi comptable, de la communication et du suivi scientifique des recherches) et son ouverture sur l'extérieur (gestion en étroite liaison avec l'ensemble des membres du GIP, participation aux réunions des instances du GIP, représentation du GIP à l'extérieur, etc).

Il-elle contribuera au pilotage direct d'une équipe de trois personnes comprenant une responsable de l'exécution du suivi des conventions de recherche et de leur budget, et deux assistantes de direction et chargées de secrétariat chacune se voyant affecter une partie de missions propres pour le fonctionnement du pôle.

III - Compétences requises

Profil souhaité

- Compétences managériales
- Compétences budgétaires, selon les règles publiques
- Expérience de gestion et, si possible, de négociation
- Connaissance du droit et des institutions (ministère de la Justice et monde de la recherche)
- Compétences organisationnelles et d'anticipation de gestion.

Qualités attendues

- Qualités rédactionnelles
- Qualités relationnelles (d'écoute, de diplomatie et de discrétion ; capacité à évoluer dans des environnements variés : professions juridiques et judiciaires, universitaires et chercheur.es, acteurs privés...
- Intérêt et appétence pour le travail en équipe
- Intérêt pour la recherche
- Bonne maîtrise des outils bureautiques usuels (Word, Excel)
- Rigueur
- Esprit d'initiative
- Sens de l'organisation

Renseignements et candidatures :

Personnes à contacter :

Madame Valérie SAGANT

Directrice du GIP IERDJ

Téléphone : 06 33 12 01 73 / valerie.sagant@justice.gouv.fr

Monsieur Harold EPINEUSE

Directeur adjoint du GIP IERDJ

Téléphone : 06 51 37 78 61 / harold.epineuse@gip-ierdj.fr